



**\* Cette déclaration pourra être adaptée aux spécificités et langues locales, à condition que la version révisée soit approuvée par Slow Food International.**

## **DÉCLARATION FONDATRICE DE COMMUNAUTÉ SLOW FOOD**

Nous, soussignés,  
déclarons que

Une alimentation bonne, propre et juste est un droit inaliénable pour tous et tant que ce droit est nié à ne serait-ce qu'un individu sur la planète, nous continuerons de nous battre.

Cette alimentation joue un rôle central, non seulement pour définir la qualité de vie des individus et des peuples, mais aussi l'histoire, la construction et l'évolution de leur culture et identité.

La protection de l'environnement est notre priorité et promouvoir la biodiversité de la terre et de la mer et un système alimentaire plus durable sont des points clés de l'action contre le changement climatique.

Nos choix quotidiens, à commencer par ce que nous mangeons et faisons manger aux autres, peut contribuer à changer le monde et assurer un avenir meilleur pour les générations à venir.

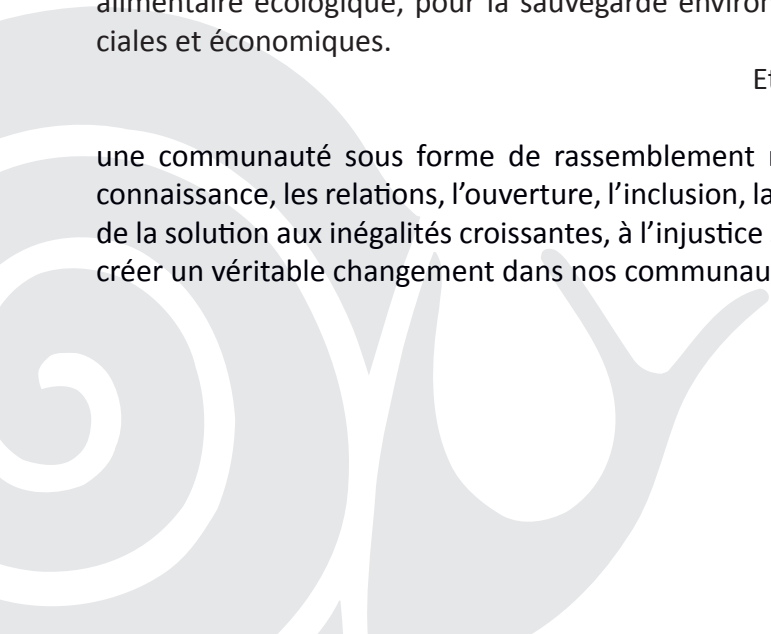
Tous les individus, où qu'ils soient et qu'importe le contexte, peuvent soutenir Slow Food par des idées, un soutien concret, la diffusion d'informations correctes, un engagement à sensibiliser sur la production durable et les choix de consommation.

Nous reconnaissons également

le mouvement international Slow Food comme un modèle d'action pour l'amélioration et la protection des vies de chacun, pour la défense de la biodiversité et des écosystèmes, pour la reconstruction d'une culture alimentaire écologique, pour la sauvegarde environnementale et pour le combat contre les inégalités sociales et économiques.

Et que

une communauté sous forme de rassemblement représentant et promouvant un système fondé sur la connaissance, les relations, l'ouverture, l'inclusion, la sécurité émotionnelle et la démocratie peut faire partie de la solution aux inégalités croissantes, à l'injustice sociale et à la crise environnementale mondiale, et peut créer un véritable changement dans nos communautés.



Ainsi,

après rassemblement à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_, nous déclarons notre engagement à :

- devenir les ambassadeurs et porteurs des valeurs incarnées et promues par le mouvement Slow Food.
- embrasser et soutenir un système alimentaire en harmonie avec la dignité humaine, la justice sociale et le respect de l'environnement et tous les êtres vivants.
- adhérer aux principes énoncés dans la [Déclaration de Chengdu](#), que nous entendons suivre par nos actions individuelles et collectives.
- encourager, préserver et soutenir la diversité culturelle des communautés autochtones, la vision holistique de la nourriture, connectée à la terre, à l'identité, à la spiritualité et à la médecine traditionnelle, et échanger ces valeurs avec tout le Réseau autochtone Slow Food;
- promouvoir, protéger et soutenir des droits et principes énoncés dans la Déclaration des Pays Unies sur les droits des peuples autochtones et dans les déclarations Slow Food et Indigènes Terra Madre.

Nous fondons de ce fait

la Communauté Slow Food (NOM) \_\_\_\_\_

Peuple autochtone (NOM) \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Une Communauté Slow Food :

- est constituée d'au moins dix individus, représentés par un porte-parole et organisée par un groupe de coordination d'au moins cinq individus.
- est créée dans le but de poursuivre un objectif spécifique, lié aux objectifs généraux de Slow Food.
- collabore régulièrement avec le réseau Slow Food local et produit un rapport annuel qui lui est destiné, ainsi qu'à la maison mère de Slow Food, détaillant les activités menées, celles à venir et les principaux résultats obtenus.
- utilise son nom et son logo en accord avec les [Statuts de Slow Food International](#), la [Charte d'usage des marques Slow Food](#) et les [Consignes pour la collecte de fonds](#) et dans le seul but de remplir les engagements liés à leurs objectifs locaux.
- tire son nom de son activité principale et du territoire où elle opère.
- s'engage à être transparente et à fonctionner sur un modèle de démocratie participative.
- s'engage à ne pas exercer dans sa région de droits de veto ou d'exclusivité, à même de miner de nouvelles formes d'engagement et d'adhésion aux principes de Slow Food par d'autres corps.
- doit créer des voies de dialogue et de coopération avec d'autres entités de Slow Food, tout en conservant l'indépendance et l'autonomie de chaque groupe.
- en fonction de sa situation locale, soutient le réseau Slow Food International et ses programmes.
- est ouverte, inclusive et capable d'accueillir des membres de différentes origines, revenus et cultures, et s'engage à encourager la participation du plus grand nombre possible de participants dans ses activités.

L'objectif principal de la Communauté Slow Food (NOM) est :

(décrire l'objectif en moins de 50 mots)

---

---

---

---

---

---

---

---

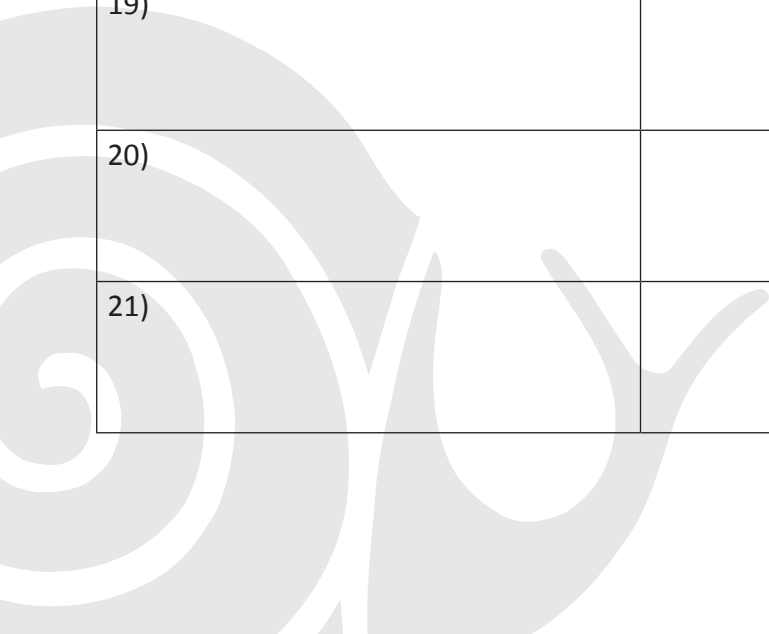


Cette Communauté Slow Food est fondée par :

Prénom et nom	E-mail	Signature
1) (porte-parole)		
2) (membre du groupe de coordination)		
3) (membre du groupe de coordination)		
4) (membre du groupe de coordination)		
5) (membre du groupe de coordination)		
6)		
7)		
8)		
9)		
10)		



Prénom et nom	E-mail	Signature
11)		
12)		
13)		
14)		
15)		
16)		
17)		
18)		
19)		
20)		
21)		



Prénom et nom	E-mail	Signature
22)		
23)		
24)		
25)		
26)		
27)		
28)		
29)		
30)		
31)		
32)		
33)		

(Section complétée par Slow Food)

Le Comité exécutif de Slow Food (ou comité exécutif national, après en avoir reçu le pouvoir par le Comité exécutif international), après avoir étudié la proposition, reconnaît la Communauté Slow Food (NOM)

Le Comité exécutif de Slow Food s'engage à :

- ✓ garantir le droit d'utiliser le nom « Communauté Slow Food (NOM) \_\_\_\_\_ » et son logo, en accord avec les statuts de Slow Food International, la Charte d'usage des marques Slow Food et les Consignes pour la collecte de fonds, pour toutes les activités visant à remplir les engagements internationaux et locaux de la communauté listés ci-dessus.\*
- ✓ reconnaître pleinement la communauté comme une partie intégrante de Slow Food, opérant ainsi en toute dignité au sein du réseau.
- ✓ faciliter l'interaction et le partage de connaissances entre les différentes communautés et le réseau Slow Food plus large, à la fois localement et au niveau international.
- ✓ communiquer et diffuser les résultats obtenus et les activités mises en place par la communauté.
- ✓ fournir tous les outils disponibles pour aider la communauté à atteindre ses objectifs et ses engagements.

Document approuvé par le Conseil international de Slow Food lors de sa réunion à Nairobi, du 15 au 17 juin 2018.

Date et signature \_\_\_\_\_

\*Le Comité exécutif de Slow Food (ou le Comité exécutif national, lorsqu'il y est autorisé) peut décider d'annuler la reconnaissance d'une Communauté en cas de violation avérée des Statuts de Slow Food International, de la Charte d'usage des marques Slow Food, des Consignes pour la collecte de fonds, ou tout autre document officiel d'exploitation, ou pour tout motif valable.

En signant la présente adhésion, l'intéressé-e consent au traitement de ses données personnelles suivant les modalités exprimées dans la politique de confidentialité ci-jointe.

-----

Aux termes du règlement européen Reg.(UE) 2016/679 relatif à la protection des données personnelles, nous vous informons de ce qui suit :

#### 1. Titulaire du traitement

Le Titulaire du traitement est SLOW FOOD, dont le siège se trouve en ITALIE à BRA, province de CUNEO, Piazza XX Settembre 5, – cap 12042, C.F. 91019770048, P.IVA 02743970044

Dont les coordonnées sont les suivantes : Téléphone 0172-419611 ; Fax 0172-419725; E-mail [international@slowfood.it](mailto:international@slowfood.it)

La FONDAZIONE PER LA BIODIVERSITA dont le siège se trouve en ITALIE à FLORENCE, Logge Uffizi Corti, presso l'Accademia dei Georgofili, cap 50122, codice fiscale 94105130481, est cotitulaire du traitement.

La FONDAZIONE TERRA MADRE, dont le siège légal se trouve en Italie, Piazza Palazzo di Città 1, 10122 Torino, codice fiscale 97670460019 est cotitulaire du traitement.

SLOW FOOD ITALIA, dont le siège légal se trouve en Italie, Via Mendicità Istruita 14, 12042 Bra (Cn), C.F. 91008360041, P.IVA 02106030048 est cotitulaire du traitement.

SLOW FOOD PROMOZIONE SRL, dont le siège légal se trouve en ITALIE, Via Vittorio Emanuele II 248, 12042 Bra (Cn), C.F. 0220020040 est cotitulaire du traitement.

SLOW FOOD EDITORE SRL, dont le siège légal se trouve en Italie, Via Mendicità Istruita 45, 12042 Bra (Cn), C.F. 02177750045 est cotitulaire du traitement.

#### 2. ORIGINE DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont recueillies

- a) directement auprès des intéressés-es et fournies directement et librement par eux à travers la compilation individuelle (sur papier ou en ligne) de l'adhésion à la communauté.
- b) par le porte-parole de la communauté, au moyen de la déclaration fondatrice sur papier ou au format numérique, portant les données individuelles et coordonnées des membres, directement et librement fournies par eux au porte-parole, lequel s'engage à transférer au titulaire du traitement des données à jour et correctes.

#### 3. FINALITÉ DU TRAITEMENT

Les données d'identification et l'e-mail collectés permettront de

- a) valider l'adhésion à la communauté
- b) tenir le nouveau membre de la communauté au courant, à travers des informations et newsletters de nature associative et non technique, concernant le mouvement Slow Food, notamment les entités juridiques à travers lesquelles le mouvement œuvre à l'échelle nationale et internationale, ainsi que pour proposer aux membres de la communauté de s'engager dans les campagnes, pétitions et activités basées sur le droit d'initiative donné aux citoyens européens.

#### 4. CARACTÈRE FACULTATIF DES DONNÉES ET CONSÉQUENCES DU REFUS

La fourniture des données est facultative.

La volonté de faire partie de la communauté, témoignée dans la déclaration de fondation et l'adhésion qui s'en suit, prévoit l'engagement actif du membre au sein de la communauté et son intérêt légitime à l'envoi/réception des informations dans le but exprimé au point 3, alinéa b)

En cas de refus d'adhésion à la communauté, les objectifs cités au point 3 alinéa a) (validation de l'adhésion) et b) ne pourront être poursuivis.

#### 5. MODALITÉS DU TRAITEMENT

Par traitement des données, on entend leur collecte, enregistrement, organisation, conservation, élaboration, modification, annulation et destruction ou la combinaison de deux ou plus de ces opérations, par le biais d'instruments manuels, informatiques, télématiques, y compris de manière automatisée, dans des logiques étroitement liées aux finalités déclarées et, ainsi, de manière à garantir la sécurité et la confidentialité et dans le délai strictement nécessaire à la conduite des objectifs pour lesquels elles ont été recueillies. Les données personnelles seront donc traitées dans le respect des modalités du règlement (UE) 2016/679, lequel prévoit, entre autre, que les données sont traitées loyalement et licitement, recueillies et enregistrées à des fins déterminées, explicites et légitimes, exactes et, si nécessaire mises à jour, pertinentes, complètes, dans le respect des normes minimales de sécurité et des droits et libertés fondamentales, ainsi que de la dignité de l'intéressé-e, tout particulièrement quant à la confidentialité et à l'identité personnelle.

Les données sont conservées jusqu'au terme de la prescription légale pour se défendre ou faire valoir tout droit en matière juridique, après l'atteinte de l'objectif (finalité du traitement) pour lequel les données ont été collectées.

#### 6. CATÉGORIES D'ACTEURS AUXQUELS LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE COMMUNIQUÉES

- (a) aux chargés et responsables du traitement, tant internes à l'organisation du Titulaire qu'externes, menant ce genre d'opérations spécifiques.
- (b) aux porte-paroles de la communauté à laquelle vous adhérez (titulaires autonomes)
- (c) dans les cas prévus par la loi.

Les données personnelles ne seront pas transférées à un destinataire d'un pays tiers ou à une organisation internationale hors de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE).

#### 7. DURÉE DU TRAITEMENT

- a) Les données seront traitées pour toute la durée de l'adhésion à la communauté, mais aussi a posteriori, après autorisation (décrite au point suivant).
- b) En cas d'abandon de la communauté par le membre ou en cas de dissolution de la communauté, il sera demandé à l'intéressé-e l'autorisation explicite de conservation de ses données personnelles dans un but d'archivage historique et pour les objectifs spécifiés au point 3, alinéa b) dans le cadre de l'envoi des informations associatives ; en cas d'autorisation les données seront conservées jusqu'à mention contraire ; en cas de refus, les données seront supprimées ou anonymisées.  
Il est possible de révoquer l'envoi de la newsletter en cliquant sur le lien de désinscription fourni.

#### 8. DROITS DE L'INTÉRESSÉ-E

L'intéressé-e peut à tout moment : exercer ses droits (accès, rectification, annulation, limitation, portabilité, opposition, absence de processus de décision automatisé) comme prévu envers le titulaire du traitement, aux termes des articles 15 à 22 du RGPD ; déposer une plainte auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) ; et dans le cas où le traitement s'appuierait sur le consensus, révoquer ce dernier, compte tenu du fait que celui-ci ne porte pas préjudice à la légalité du traitement basé sur le consensus avant sa révocation.